

### LA CONTRIBUTION DES MAGASINS NON TRADITIONNELLEMENT ALIMENTAIRES À LA CROISSANCE DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE

De plus en plus de produits alimentaires consommés au Québec sont achetés dans des institutions et des magasins qui ne sont pas spécialisés en alimentation, par exemple les Walmart et Dollorama, les magasins entrepôts comme Costco, les établissements d'enseignement, les hôpitaux, etc. La contribution économique « alimentaire » de ces entreprises a augmenté rapidement au cours des dernières années. Toutefois, cette contribution, mesurée avec le PIB bioalimentaire « traditionnel », n'est pas prise en compte car ces entreprises sont classées dans la catégorie des industries « non alimentaires ». Leur importance grandissante oblige à remédier à cette absence.

### LA DEMANDE ALIMENTAIRE : LE MOTEUR DE LA CROISSANCE

Chaque année, au printemps, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) publie un bilan de la performance du secteur bioalimentaire québécois de l'année précédente. Depuis quelques années, on note la place importante occupée par la demande alimentaire pour expliquer le dynamisme de l'industrie. En effet, la valeur de la consommation de produits alimentaires des ménages et des touristes au Québec est impressionnante : elle dépassait les 40 G\$ en 2016 et devrait approcher sous peu des 50 G\$, et cela représente une bonne nouvelle pour les entreprises d'ici.

Bon an, mal an, les entreprises agricoles et de transformation alimentaire du Québec vendent l'équivalent d'environ 43 % de la valeur de leur production aux grossistes, aux détaillants et aux autres entreprises qui s'emploient à satisfaire la demande alimentaire québécoise.

**TABLEAU 1. RÉPARTITION DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC  
(CROISSANCE SUR L'ANNÉE PRÉCÉDENTE)**

Demande alimentaire en 2016 42,4 G\$ (+5 %)					
Commerce alimentaire de détail 26,7 G\$ (+4 %)	Autres circuits de distribution* 0,7 G\$ (+7 %)	Services alimentaires 15 G\$ (+8 %)			
Magasins d'alimentation 20,8 G\$ (+3 %)	Autres magasins 5,9 G\$ (+9 %)	Restauration commerciale 12 G\$ (+8 %)	Restauration non commerciale 3 G\$ (+8 %)		
Demande alimentaire en 2017 44,8 G\$ (+5 %)					
Commerce de détail en alimentation 28 G\$ (+3 %)	Autres circuits de distribution* 0,8 G\$ (+7 %)	Services alimentaires 16 G\$ (+7 %)			
Magasins d'alimentation 23,1 G\$ (+3 %)	Autres magasins 4,9 G\$ (+8 %)	Restauration commerciale 12,8 G\$ (+7 %)	Restauration non commerciale 3,2 G\$ (+7 %)		

\* Il s'agit d'une estimation, puisque très peu d'information existe concernant les ventes effectuées par l'entremise de ces circuits.

Source :  
[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2018/Volume\\_26\\_no21.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2018/Volume_26_no21.pdf);  
[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2017/Volume\\_25\\_no20.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2017/Volume_25_no20.pdf).

Le reste est destiné à l'exportation internationale (29 %) et aux autres provinces canadiennes (28 %). Ainsi, quand la demande alimentaire va bien, c'est l'ensemble de la filière qui en bénéficie. Ce fut le cas en 2016 et en 2017, comme le montre le tableau 1, où la demande alimentaire a augmenté à un rythme accéléré de 5 %.

La hausse de la demande s'observe dans tous les segments du marché québécois, du commerce d'alimentation de détail jusqu'aux divers services de restauration. La vigueur de la demande alimentaire est particulièrement remarquable dans les « autres magasins » qui ne sont pas traditionnellement alimentaires, comme les magasins de marchandises diverses (ex. : Walmart et Costco) et les services alimentaires.

Ces sous-secteurs en expansion occupent une place de plus en plus importante dans la demande alimentaire, comparativement aux magasins d'alimentation où le taux de croissance est plus faible. Aussi, la tendance s'est poursuivie en 2018, selon les premières estimations.

### LE PIB BIOALIMENTAIRE ET LES LIMITES DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN)

La progression de la demande alimentaire influe sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) des industries qui la satisfont. En effet, le PIB mesure la contribution des entreprises de distribution à l'économie en enlevant la valeur des biens et des services intermédiaires<sup>1</sup> achetés. La valeur restante correspond aux salaires des travailleurs de l'alimentation et aux profits des entreprises<sup>2</sup>. On peut alors calculer la véritable croissance du secteur tertiaire alimentaire qui provient, par exemple, de l'augmentation de l'emploi dans les restaurants ou du déploiement de nouveaux magasins. La croissance du PIB correspond finalement à l'impact

1. Les biens et les services intermédiaires sont constitués des intrants fournis par d'autres entreprises (produits agricoles, produits alimentaires, électricité, essence, papier, etc.) pour réaliser les activités de production.

2 La valeur est estimée en dollars de 2012.

économique réel de la demande alimentaire, d'où l'importance de bien l'évaluer.

Pour ce faire, il convient *a priori* de classer les entreprises selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Ce système de classification des industries a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays, ainsi qu'un cadre statistique commun, pour faciliter l'analyse des trois économies.

Alors chaque entreprise est prise séparément et, selon la nature de sa production, est catégorisée dans un secteur en particulier. « Cependant, l'utilisation du SCIAN de cette façon appelle une mise en garde : le SCIAN n'a pas été expressément conçu pour tenir compte du vaste éventail d'activités intégrées verticalement ou horizontalement des grandes compagnies et entreprises complexes à établissements multiples. Il se trouvera donc quelques grandes compagnies et entreprises complexes dont les activités pourraient couvrir plusieurs secteurs du SCIAN et seraient mal interprétées si elles étaient classées dans un secteur particulier<sup>3</sup>. » Cette mise en garde s'applique très bien à la filière bioalimentaire. Cette dernière est habituellement constituée des industries suivantes :

- des cultures agricoles, de l'élevage et l'aquaculture, de la pêche, de la chasse et du piégeage, des activités de soutien des cultures agricoles et de l'élevage;
- de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac;
- des grossistes-distributeurs de produits agricoles, alimentaires, de boissons et de tabac, des magasins d'alimentation, des services de restauration et des débits de boissons.

Toutefois, si l'on s'en tient à cette classification, une multitude d'industries qui s'intéressent de près ou de loin à la vente des produits alimentaires sont mises de côté. C'est le cas :

- des services d'hébergement, d'enseignement ou de soins de santé qui offrent ou exploitent des services d'alimentation;
- dans le commerce de détail, des magasins de marchandises diverses, à l'exemple des Costco et Walmart, des pharmacies et des stations-services avec dépanneur qui peuvent souvent vendre des articles d'épicerie;

- des exploitants de distributeurs automatiques, des établissements de vente directe (kiosques de fruits et de légumes, marchés aux puces, etc.) et de certains services de divertissement et de loisir (terrains de golf, centres de ski, etc.) qui offrent des aliments et servent parfois des repas et boissons.

## UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUS-ESTIMÉE

Il y a lieu de remarquer que toutes les industries énumérées dans le paragraphe précédent font partie du secteur tertiaire, c'est-à-dire du secteur des services. Les ventes alimentaires qu'elles réalisent s'adressent directement aux consommateurs et elles se joignent à celles des grossistes-distributeurs, des magasins d'alimentation et des services de restauration commerciale pour former la demande alimentaire.

En 2016 et en 2017, les ventes de ces « industries non alimentaires » sont les locomotives de l'augmentation de la demande alimentaire, comme l'indiquait le tableau 1. Pourtant, les données par industrie de Statistique Canada ne permettent pas d'en tenir compte dans le calcul du PIB.

Depuis maintenant quatre ans, le MAPAQ effectue des estimations quant au PIB alimentaire de ce regroupement d'industries non alimentaires. Ainsi, ces dernières années, ce groupe se révèle toujours plus dynamique que le « groupe alimentaire », comme le montre le tableau 2, et les premières évaluations pour 2018 établissent une croissance du PIB de l'ordre de 7,7 %.

**TABLEAU 2. CROISSANCE DU PIB ALIMENTAIRE EN 2016, 2017 ET 2018 SELON LE GROUPE D'INDUSTRIES (%)**

Industries	Croissance		
	2016	2017	2018
Groupe non alimentaire	5,8 %	6,3 %	7,7 %
Groupe alimentaire	3,2 %	5,9 %	3,4 %
Les deux groupes	3,5 %	6,0 %	4,0 %

Source : Statistique Canada, compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Ce pourcentage est supérieur au taux de croissance de 3,4 % du « groupe alimentaire », estimé à l'aide des données publiées par Statistique Canada. C'est d'ailleurs ce qui a amené le MAPAQ à ajuster la mesure du PIB. De cette manière, la donnée sur la croissance économique du secteur tertiaire bioalimentaire est plus fidèle à la réalité.

<sup>3</sup> Statistique Canada, « Introduction au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0k » (<https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/scian/2017/v3/introduction>).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BIOCLIPS : [BIOCLIPS@MAPAQ.GOUV.QC.CA](mailto:BIOCLIPS@MAPAQ.GOUV.QC.CA) | [WWW.MAPAQ.GOUV.QC.CA](http://WWW.MAPAQ.GOUV.QC.CA)